

Revue  
internationale  
d'éducation de Sèvres

## Revue internationale d'éducation de Sèvres

52 | décembre 2009

Un seul monde, une seule école ?

---

### L'éducation, segment du marché scolaire ?

*Education, a sector of the education market?*

*¿La educación un segmento del mercado escolar?*

**Bernard Cornu**

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/747>

DOI : 10.4000/ries.747

ISSN : 2261-4265

#### Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 93-99

ISBN : 978-2-8542-0577-0

ISSN : 1254-4590

#### Référence électronique

Bernard Cornu, « L'éducation, segment du marché scolaire ? », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 52 | décembre 2009, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 30 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ries/747> ; DOI : 10.4000/ries.747

---

# L'éducation, segment du marché scolaire ?\*

Bernard Cornu

## UN MARCHÉ SCOLAIRE ?

Traditionnellement, les mots « éducation » et « marché » voisinent rarement. L'un renvoie à la notion de service public, comme l'une des missions premières de la puissance publique : l'autre renvoie à un monde marchand, où les denrées fondamentales se vendent et s'achètent. L'idée même d'un « marché scolaire » suppose un enjeu commercial. Le savoir serait-il un bien marchand ? L'éducation se vendrait-elle ? L'émergence de la société de l'information, fruit du développement des technologies de l'information et de la communication, a fait de l'information un bien marchand qui se stocke, se transforme, se transporte, se vend, s'achète. Mais information n'est pas savoir : le savoir est le fruit d'une construction personnelle, par un individu, à partir d'informations situées dans un contexte et reliées entre elles. La société de l'information a ouvert la voie à une « société du savoir », dans laquelle le savoir tient une place centrale. Le savoir est nécessaire pour s'intégrer et vivre, pour être un véritable citoyen et usager de la société du savoir. Le savoir est aussi un bien marchand : il se vend et s'achète. Dans une société du savoir existe un marché du savoir, donc un marché scolaire.

## OFFRE ET DEMANDE

Pour qu'il y ait marché, il faut qu'il y ait offre et demande. Et il faut que l'offre s'adapte sans cesse à la demande. La demande est certes scolaire (« je veux que mon enfant apprenne à l'école »). Mais au sein même de l'école, elle évolue, l'exigence s'accroît, les parents contrôlent, comparent, interviennent. On évalue, on exige la qualité, l'efficacité. On veut pouvoir choisir son école, la méthode d'enseignement, son enseignant. Et la demande se développe aussi en dehors de l'école : demande de soutien scolaire, d'aide à l'apprentissage en dehors de l'école, cours particuliers, stages de remédiation ou d'approfondissement, préparation renforcée à un examen ou un concours, préparation de la

---

\* Cet article s'appuie sur les études de cas présentées dans l'atelier « L'éducation, segment du marché scolaire ? » animé par l'auteur lors du colloque « Un seul monde, une seule école ? » organisé par la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* au Centre international d'études pédagogiques, 12-14 mars 2009, Sèvres. Les communications de Mark Bray (IPE-UNESCO), Evgueny Bunimovich (Russie), David Istance (CERI-OCDE), Kwan-Young Kim (Corée), Hssain Oujour (Maroc), Minna Prunnila (Finlande) sont consultables en ligne sur le site du CIEP : <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

rentrée... Fait-on moins confiance à l'École ? Considère-t-on qu'elle ne peut pas tout faire ? L'École a toujours été l'objet de débats quant à sa mission : doit-elle simplement permettre l'acquisition de connaissances ou doit-elle aussi préparer le futur citoyen ? Cette question influe sur la demande dans le marché scolaire.

Quant à l'offre, elle ne cesse de s'enrichir et de se diversifier. L'École elle-même s'efforce d'évoluer pour répondre à la demande (demande des individus, des élèves ; demande des parents ; demande de la société). L'école publique évolue, les écoles privées se développent, pour la formation générale ou pour des formations spécifiques ou des publics spécifiques. Mais en dehors de l'école, une offre éducative se développe également : le marché du soutien scolaire est en pleine expansion, cherchant à combler les lacunes de l'École. Des offres de produits éducatifs apparaissent, l'éducation en ligne propose de nouvelles modalités, on peut apprendre une langue, préparer un examen ou un concours, renforcer ses compétences, se spécialiser, etc., grâce à des offres privées.

## L'ÉCOLE ET LE MARCHÉ SCOLAIRE

Le marché scolaire est ainsi constitué de la rencontre de cette demande et de cette offre qui évoluent rapidement. Le marché scolaire se développe, et aux côtés de l'École apparaissent d'autres acteurs dans l'éducation, d'autres formes d'écoles, de nouveaux services pour apprendre, de nouveaux métiers éducatifs. L'éducation, l'École au sens classique du terme, ne serait-elle plus qu'un segment de ce marché scolaire ? Cela pose de nombreuses questions, politiques, éthiques, scientifiques, pédagogiques et cela interroge sur l'avenir de l'école : va-t-elle subsister dans cette société du savoir, dans ce marché scolaire en expansion ? Va-t-elle devoir s'adapter, va-t-elle savoir s'adapter, va-t-elle évoluer, va-t-elle se trouver en grande difficulté, soumise à une concurrence à laquelle elle n'est pas préparée ? Comment s'articulent désormais le marché scolaire et l'éducation ? Où et comment peut-on apprendre ? Ces questions interrogent sur la place de l'École dans le service public de l'éducation : la question de l'École dans le marché scolaire est aussi une question politique.

Tous les pays ont à faire face à ces questions nouvelles. Certains y sont mieux préparés. Tous n'apportent pas les mêmes réponses.

Ainsi, comme le montre Minna Prunnila, principale du collège Toimela, la Finlande a développé une politique vigoureuse pour renforcer, moderniser et développer l'école publique, pour toutes les tranches d'âge. Le système finlandais est reconnu pour fonctionner efficacement. Il place l'élève au centre du système scolaire et le responsabilise. Il s'appuie sur l'école locale, ouverte à tous. Il donne à l'enseignant une très grande liberté pédagogique, et fait de ce métier un métier apprécié, respecté et attractif. L'État a su faire en sorte que l'école publique réponde au besoin scolaire du pays, aux attentes des familles et, de ce fait, les écoles privées, qui étaient très nombreuses en 1970 (deux fois plus que

d'écoles publiques), sont maintenant en tout petit nombre (moins de 3 % des élèves). La Finlande a ainsi réussi à élever le niveau d'éducation de la population. L'enjeu maintenant est d'intégrer pleinement les TIC dans l'éducation.

Pour renforcer son système public, la Corée du Sud a fait le choix de développer un système public d'apprentissage en ligne à l'échelle du pays, manifestant la volonté de maintenir la maîtrise publique sur l'enseignement face au développement des offres privées. Kwan Young Kim, du KERIS (*Korean Education and Research Information Service*) décrit ce « *Cyber Home Learning System* » comme répondant à trois objectifs : réduire le fossé en matière d'éducation, réduire le tutorat privé, et améliorer la qualité de l'enseignement public. Le système rassemble 6 200 enseignants, 1,6 million d'élèves, et associe 2 700 parents tuteurs. Les premiers résultats montrent un accroissement de la motivation des élèves, notamment ceux issus de familles à faible niveau de revenu, ainsi qu'une amélioration du dialogue entre enseignants et élèves. Le système va être enrichi par des livres numériques, par une diversification pédagogique et par l'intégration des techniques de « *u-learning* » (apprentissage ubiquitaire) développées en Corée dans le cadre des technologies mobiles et nomades.

En Russie, l'offre privée ne cesse de se développer. Comme l'indique Evgueny Bunimovitch, président de la Commission des sciences et de l'éducation de la Douma de Moscou, à l'époque soviétique déjà, alors que l'enseignement était très uniformisé, des alternatives à l'école traditionnelle existaient au profit d'une « inégalité sociale stable » : écoles pour les langues étrangères pour former l'élite sociale : écoles approfondies de mathématiques et de sciences physiques pour former l'élite intellectuelle : écoles spéciales pour la musique, le ballet, les sports. Aujourd'hui, l'offre privée croît : écoles à but lucratif, écoles créées par des enthousiastes de la pédagogie, écoles à caractère religieux, écoles spécialisées pour telle catégorie de la population, etc. Le marché libre s'est instauré. Cependant, l'État cherche à contrôler ce marché en contribuant à son financement, en répartissant les moyens entre école publique et école privée (à partir de l'allocation de base donnée par élève, complétée ensuite par divers financements) et en organisant la coopération entre les acteurs publics et privés du système scolaire. La régionalisation de l'éducation en Russie a contribué au développement de l'offre privée. Entre marché et régulation nationale, la situation n'est pas totalement stabilisée.

## **SAVOIRS, COMPÉTENCES, SERVICES**

Le savoir n'est pas établi définitivement. Les savoirs évoluent, changent, s'enrichissent. De nouveaux savoirs apparaissent continuellement, de nouvelles formes de savoir émergent. D'autres peuvent même devenir obsolètes et s'effacer. Le savoir n'est pas seulement une notion individuelle. Bien des savoirs ne prennent sens que parce qu'ils s'inscrivent dans la société, dans un contexte social, dans une relation aux autres. Au côté des savoirs individuels se développent

des « savoirs collectifs », issus de l'intelligence collective, dans une société où le travail collaboratif devient un enjeu majeur. En outre, les savoirs ne peuvent plus simplement être répertoriés dans les disciplines traditionnelles. Pour répondre aux grandes questions, aux grands enjeux de la société du savoir, il nous faut nous placer dans le cadre d'une complexité plus grande, plus élaborée, dans le cadre d'une transversalité et d'une complémentarité des champs disciplinaires.

Mais le marché scolaire ne s'intéresse pas seulement aux savoirs : il s'intéresse aussi, de plus en plus, aux compétences. On attend de l'école l'acquisition de savoirs, certes, mais aussi de savoirs opérationnels que l'on puisse réinvestir, utiliser, appliquer, on attend l'acquisition de compétences. L'offre éducative se constitue aussi de compétences. Les savoirs classiques et figés de l'école traditionnelle ne permettraient pas le développement d'un marché scolaire. Un marché a besoin de produits nouveaux, d'offres nouvelles et s'appuie pour cela sur l'évolution d'une demande. Pour vivre économiquement, un marché a besoin que l'on produise, que l'on fabrique sans cesse. L'offre du marché scolaire se compose de savoirs, de compétences, mais aussi de services.

Pour élaborer et fournir ces nouveaux produits et ces nouveaux services, il faut de nouveaux acteurs. Les acteurs habituels du système scolaire ne peuvent y suffire. De nouveaux métiers se développent au sein de l'école (tuteurs, assistants, accompagnants, éducateurs, mais aussi « ingénieurs pédagogiques ») et bien sûr en dehors de l'école. Les officines proposant des services éducatifs sont en pleine expansion et créent – parfois en ne se souciant pas suffisamment de la qualité – de nouveaux métiers.

Hssain Oujour, directeur de l'éducation non formelle au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation des cadres et de la recherche scientifique au Maroc, montre ainsi comment, dans son pays, le partenariat associatif, développé et encouragé vient en complément du système éducatif, au profit notamment de l'éducation non formelle. Face aux échecs de l'école, l'État veut offrir une seconde chance aux enfants non scolarisés, en passant de l'obligation scolaire à l'obligation éducative, de l'école unique à un espace pluriel d'éducation et de formation, en développant l'ancrage dans le milieu local et en encourageant des réseaux de partenariat pour l'éducation. Ce partenariat est réglementé et s'appuie sur les associations. Sur la base de projets contractualisés autour d'objectifs déterminés, des ressources humaines, matérielles et financières sont mises en commun. Les résultats semblent encourageants, et le gouvernement a ainsi enrichi l'offre éducative, l'a rapprochée des habitants et a amélioré l'accès de tous à l'éducation.

Le directeur de l'IPE (Institut international de planification de l'éducation – UNESCO), Mark Bray, analyse le développement du tutorat de complément privé. Il montre que se développe, dans beaucoup de pays, un « tutorat fantôme », en dehors du système scolaire : fantôme en ce sens qu'il se développe dans l'ombre du système officiel, en l'imitant et en profitant de ses faiblesses.

Ce tutorat privé est souvent assuré par des enseignants, des retraités, des élèves ou des étudiants. Il s'industrialise parfois, comme au sein de structures franchisées. De nombreux parents y voient une aide complémentaire efficace et sont prêts à payer ce tutorat. Les gouvernements réagissent de façons diverses en laissant ce marché se développer, en l'encourageant par exemple par des mesures fiscales ou, au contraire, en cherchant à le contrôler, voire à le concurrencer. L'industrie du tutorat illustre la marchandisation de l'éducation et pose la question du principe d'éducation libre et gratuite pour tous.

## LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Quel est le rôle de l'État face au marché scolaire, comment l'État réagit-il face au développement de ce marché ? Dans tous les pays, un service public d'éducation a été mis en place, avec pour objectif d'assurer à tous les enfants un accès gratuit au savoir et à des compétences, de manière démocratique et égalitaire. L'éducation a longtemps été et est encore dans beaucoup de pays un monopole d'État. Le service public a pour mission d'organiser un accès libre, gratuit et équitable pour tous à l'éducation. Il doit garantir l'égalité des chances, la démocratisation de l'accès au savoir, et il a pour ambition d'élever le niveau de savoir et de compétence d'une population. L'évolution actuelle rapide du marché scolaire a deux origines : d'une part l'évolution de la société elle-même, de la place du savoir dans la société, du savoir comme valeur économique et comme bien marchand ; d'autre part, les échecs et les insuffisances de l'école traditionnelle. L'École est restée le lieu de débats profonds mais jamais vraiment tranchés : doit-elle transmettre des connaissances et/ou former des citoyens ? L'École doit-elle être en interaction étroite avec la société ou au contraire rester une sorte de « sanctuaire » préservé des problèmes de la société ? Quelle part l'École doit-elle consacrer à une formation de masse pour tous et à la formation d'une élite ? Comment gérer l'égalité sans tomber dans l'uniformité ? Comment assurer le droit des parents à obtenir pour leurs enfants un enseignement correspondant à leurs souhaits ? Doit-on favoriser les écoles qui s'adressent à des groupes particuliers (religieux notamment) ? Comment permettre aux parents de choisir l'école de leurs enfants, leurs enseignants ? L'École peut-elle offrir des choix, en matière de contenus, de pédagogies ? On dit souvent que « le niveau baisse », que l'école ne remplit pas sa mission de façon satisfaisante... C'est sur ces questions et sur ces carences que se développe la place pour des offres alternatives d'éducation, que se développe un nouveau marché scolaire.

La question est aussi économique. Qui paie ? Qui fait quoi ? Si l'on considère le service public de distribution d'eau potable<sup>1</sup>, on s'aperçoit qu'il se caractérise d'une part par le fait qu'il distribue un bien public – l'eau potable – et d'autre part par le fait qu'il assure de façon générale, dans un pays, l'accès de tous à l'eau potable, de préférence à un prix identique pour tous, quelles que soient les difficultés d'accès.

---

1. Voir l'article de Riccardo Petrella dans ce numéro, « Eau et éducation, des biens communs », pp. 123 (NDLR).

Mais il n'est pas nécessairement l'opérateur de l'adduction et de la distribution d'eau. Il peut remplir son rôle de service public tout en confiant la réalisation du service à des entreprises privées, qui, elles, ont une finalité commerciale et de profit. Et, à leurs côtés, des entreprises diverses vendent de l'eau en bouteilles à tous les prix et pour tous les goûts... Et on constate qu'à l'échelle du monde, trop nombreux sont encore ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable... On ne peut évidemment pas transposer directement cette situation à celle du savoir et de l'éducation, mais pourtant il nous faut prendre en compte l'ensemble des dimensions : la nécessité et la responsabilité des services publics d'éducation, l'intervention de partenaires privés dans le domaine éducatif, le développement du domaine privé et la croissance du marché de l'éducation. On ne peut rejeter le privé en ce domaine sans pousser plus loin la réflexion : de nombreux exemples existent où le privé contribue au service public d'éducation, contribue à l'égalité des chances, répond à une demande diversifiée et à des besoins spécifiques, enrichit l'offre.

De plus en plus, c'est une situation hybride qui se développe : des partenariats entre le système public et des entreprises privées, dans le cadre de projets ou de plans clairement définis. Plusieurs pays maîtrisent ainsi le développement de l'offre privée, éventuellement en contribuant à son financement (directement, comme par le subventionnement d'écoles privées ou indirectement, comme avec les réductions fiscales attribuées dans le cadre du soutien scolaire).

## DES ENJEUX POLITIQUES

La société réclame de plus en plus une offre d'éducation diversifiée : les parents veulent mieux choisir, contrôler. On demande une éducation appropriée pour certains groupes humains (écoles religieuses, écoles pour élèves surdoués, écoles thématiques – pour musiciens, pour sportifs de haut-niveau, écoles multilingues...). Le système public n'est pas toujours en mesure de répondre à tous ces besoins. Mais cela peut aussi aller à l'encontre de l'intérêt commun et de la « mixité scolaire » en créant des « écoles-ghettos ». On demande aussi de pouvoir choisir la pédagogie dont bénéficiera son enfant : écoles à pédagogie alternative (Montessori, Freinet, etc.). On demande également des services éducatifs en dehors de l'école et du temps scolaire (soutien scolaire, stages, etc.). La société veut pouvoir choisir !

L'OCDE a conduit, au sein de son Centre pour la Recherche et l'innovation en éducation – CERI, des études sur les différents scénarios possibles pour l'école de demain. Ces scénarios envisagent le *statu quo* des systèmes éducatifs bureaucratiques ou un fort développement de l'école, soit comme lieu centré sur les savoirs et l'apprentissage, soit comme lieu de préparation à la vie en société, ou encore la désintégration plus ou moins rapide de l'école, soit parce que le modèle du marché l'emportera, soit parce que la société en réseaux et l'apprentissage en réseaux amoindriront le rôle de l'École, soit encore parce que le manque d'enseignants conduira à un affaiblissement de l'école. David Istance,

analyste au CERI, indique ainsi que l'avenir de l'école publique est conditionné par deux facteurs essentiels, qui sont tous deux politiques. Le premier est le comportement de l'École face au « marché » : va-t-elle se replier sur elle-même ou au contraire définir de nouveaux types de partenariats ? Le second est la mission que la société entend confier à l'École : sera-t-elle le lieu de la transmission des savoirs ou au cœur de la société, préparant les futurs citoyens ? Le marché de l'apprentissage se développe et s'enrichit, de nouveaux « fournisseurs » apparaissent. L'École restera-t-elle financée publiquement et organisée publiquement ? Comment va évoluer la demande scolaire, comment conciliera-t-on la demande des parents et la demande de la société, et comment les États vont-ils y répondre ? Une volonté politique forte s'impose.



Il semble clair que l'on s'achemine vers une diversité accrue des formes scolaires. Cette diversité répond à l'évolution de la demande ; elle est rendue possible par le marché de l'éducation. Mais c'est à l'État de maîtriser la situation, de poser les questions politiques essentielles : quelle société voulons-nous ? Quelle École voulons-nous ? Et c'est à l'État d'assurer que, dans un contexte de marché, le savoir reste un bien public et l'éducation un service public.

## BIBLIOGRAPHIE

BRAY M. (2009) : « Le tutorat de complément privé : la marchandisation de l'éducation et l'effacement des frontières public/privé. Une perspective globale ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

BUNIMOVICH E. (2009) : « L'école en Russie : priorité nationale ou question de marché ? ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

ISTANCE D. (2009) : « Différentes perspectives sur les marchés de l'enseignement dans les travaux récents de l'OCDE/CERI ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

KIM Kwan-Young (2009) : « Un modèle d'innovation pour l'enseignement public : le *Cyber Home Learning System* coréen ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

OUJOUR H. (2009) : « Le partenariat associatif, pierre angulaire des programmes de l'éducation non formelle au Maroc ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.

PRUNNILA M. (2009) : « La réussite du système scolaire finlandais : un argument pour le marketing ? » *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. <http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/atelier-E.php/>.